



## Conseil économique et social

Distr. générale  
11 septembre 2013  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Comité de l'énergie durable

##### Vingt-deuxième session

Genève, 21 et 22 novembre 2013

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

##### Programme de travail

### Rapport d'évaluation biennale pour 2012-2013 (sous-programme 5: énergie durable)

#### Note du secrétariat

##### *Résumé*

La présente note est établie conformément à la décision de la Commission (E/2004/37-E/ECE/1416), dans laquelle il est demandé aux comités sectoriels de procéder à l'évaluation biennale des résultats de leur programme de travail.

Elle contient le rapport d'évaluation biennale pour 2012-2013 des résultats du programme de travail du sous-programme de la Commission économique pour l'Europe (CEE) concernant l'énergie durable. L'évaluation suit le plan (ECE/ENERGY/2011/4), présenté au Comité à sa vingtième session en 2011 et à sa vingt et unième session en 2012.

Elle établit des liens entre les réalisations escomptées (RE) et les indicateurs de succès (IS) du cadre stratégique pour 2012-2013 et divise les domaines de travail du Comité en six modules. Les mesures de résultats ont été arrêtées au 30 août 2013.

Le Comité est invité à approuver le rapport d'évaluation biennale.

## **Module 1**

# **Formulation de politiques pour le développement de l'énergie durable**

### **Réalisations escomptées**

1. Plus grande sensibilisation aux questions et politiques relatives au développement de l'énergie durable et meilleure compréhension du sujet

#### **Énoncé des réalisations**

2. Pendant l'exercice biennal, le Comité de l'énergie durable a offert un espace de dialogue sur les politiques en matière d'énergie abordable et durable à 30 pays et 15 organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Le dialogue lors de la vingt et unième session du Comité a porté sur la gestion du changement: permettre le passage à l'énergie durable.

3. Il ressort des questionnaires annuels que plus de 89 % des répondants se sont déclarés satisfaits du dialogue encouragé par la CEE et estimaient que les études et la documentation établies par le Comité étaient «utiles» ou «très utiles» à la prise de décisions. La majorité des répondants ont trouvé les débats utiles ou très utiles. Aucun n'a estimé la réunion inutile.

4. Lors de la vingt et unième session du Comité de l'énergie durable (28 et 29 novembre 2012), il est ressorti d'un questionnaire papier que 82 % des participants avaient déclaré être soit des décideurs soit des conseillers auprès de décideurs et qu'ils pouvaient par conséquent exercer une influence sur les changements d'orientation.

5. Lors de la vingt et unième session du Comité de l'énergie durable, six représentants d'États membres de la CEE ont fait des exposés ou déclarations officiels sur diverses questions relatives à l'énergie durable comme indiqué dans le programme final.

#### **Enseignements tirés**

6. Le dialogue promu par le Comité a suscité de l'intérêt pour les travaux du Comité, qui montrent de quelle façon la CEE peut aider les décideurs à faire face à leurs difficultés, tirer parti des possibilités qui s'offrent à eux, renforcer la coopération entre États membres et améliorer la collaboration entre les secteurs public et privé afin d'atteindre les objectifs d'une énergie durable pour tous.

#### **Indicateurs de succès**

i) Pourcentage de représentants de gouvernements participant à la session annuelle du Comité qui se sont déclarés satisfaits du dialogue sur les politiques organisé par la CEE

#### *Mesure des résultats*

Référence 2010-2011: 50 %

Objectif 2012-2013: 60 %

Résultat obtenu: 89 %

ii) Nombre d'États membres de la CEE qui font des exposés ou des déclarations lors de la session annuelle du Comité

*Mesure des résultats*

Référence 2010-2011: 6

Objectif 2012-2013: 8

Résultat obtenu: 6

## **Module 2**

### **Mise en œuvre de politiques de développement de l'énergie durable**

#### **Réalisations escomptées**

7. Meilleure mise en œuvre des recommandations pratiques adoptées par le Comité au sujet du développement de l'énergie durable

#### **Énoncé des réalisations**

8. À sa vingt et unième session, en novembre 2012, le Comité n'a adopté aucune recommandation pratique et il n'y a donc pas eu non plus de mise en œuvre. Les indicateurs n'incluent pas des décisions qui pourraient être prises par le Comité à sa vingt-deuxième session, les 21 et 22 novembre 2013.

9. Les membres du Comité ont approuvé le document final issu des consultations informelles sur l'énergie durable tenues par le Comité exécutif et ont recommandé qu'il soit intégré dans le document final de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE. Des consultations supplémentaires visant à rendre le document opérationnel ont été organisées comme prévu au paragraphe 18 du rapport de la session du Comité de l'énergie durable (ECE/ENERGY/89) et les résultats en seront présentés à la vingt-deuxième session du Comité et de ses organes subsidiaires pour examen en vue de leur adoption.

10. À sa soixante-cinquième session, la Commission a adopté le document final de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE (E/ECE/1468) indiquant les priorités de son programme de travail. Il énonce que «le sous-programme "Énergie durable" de la CEE et le Comité de l'énergie durable, ainsi que les organes subsidiaires correspondants, continuent d'offrir aux États membres des possibilités de concertation et de coopération au niveau international. Leur mandat consiste à exécuter un programme de travail dans le domaine de l'énergie durable en vue d'assurer à tous l'accès à une énergie propre et d'un coût abordable, dans l'optique de l'initiative de l'Énergie durable pour tous lancée par le Secrétaire général, et à aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone du secteur de l'énergie».

#### **Enseignements tirés**

11. Dans chacun des domaines prioritaires du Comité de l'énergie durable, il demeure essentiel que les spécialistes des questions énergétiques des États membres soient sollicités pour rester activement engagés et que la coordination avec les représentants de leurs gouvernements participant soit au Comité lui-même soit au Comité exécutif soit maintenue.

### **Indicateurs de succès**

- i) Nombre de recommandations pratiques adoptées par le Comité

#### *Mesure des résultats*

Référence 2010-2011: 6

Objectif 2012-2013: 8

Résultat obtenu: -

- ii) Nombre de conclusions et de recommandations mises en œuvre

#### *Mesure des résultats*

Référence 2011-2012: 50 %

Objectif 2012-2013: 60 %

Résultat obtenu: -

## **Module 3**

### **Promotion de l'efficacité énergétique au niveau des consommateurs**

#### **Réalisations escomptées**

12. Amélioration du cadre normatif et institutionnel afin de faciliter la création de marchés pour les projets axés sur l'efficacité énergétique

#### **Énoncé des réalisations**

13. Au titre du projet intitulé «Promotion des investissements d'efficacité énergétique pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable» exécuté dans le cadre du projet «Efficacité énergétique globale 21» (EEG21) du programme EE21, le sous-programme a organisé des formations en planification commerciale pour les projets d'efficacité énergétique. Plus de 100 participants provenant de 23 pays ont été formés à l'élaboration de plans de financement et à la planification commerciale afin de leur permettre d'identifier, de sélectionner et de mettre au point des projets d'investissements dans l'efficacité énergétique et d'élaborer des propositions de projets susceptibles d'attirer un financement.

14. La CEE a réalisé des études de cas nationales et organisé des ateliers d'experts sous l'égide du Forum annuel de l'énergie durable au Kirghizistan en 2012 et en Géorgie en 2013 afin de diffuser les meilleures pratiques et les enseignements tirés concernant l'amélioration de l'efficacité énergétique et des politiques et législation nationales en matière d'énergies renouvelables. Les études de cas ont présenté des réformes qui ont transformé des projets d'investissements économiquement intéressants en projets susceptibles d'être financés et ont abouti à la mise au point de projets d'efficacité énergétique dans plusieurs pays.

15. Une liste initiale de 22 propositions de projets a été dressée au titre du projet intitulé «Promotion des investissements d'efficacité énergétique pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable» en vue d'être soumise aux institutions financières.

16. Des compétences améliorées permettraient aux experts des secteurs privé et public des pays en transition d'identifier, de formuler et de présenter aux institutions financières des projets d'investissements d'efficacité énergétique qui seraient potentiellement finançables et de les mettre en œuvre, ainsi que d'introduire les réformes institutionnelles et de politiques nécessaires afin d'appuyer les investissements.

#### **Enseignements tirés**

17. L'expérience positive du Programme EE21 dans la région de la CEE a été partagée et promue dans d'autres régions du monde à travers le projet d'efficacité énergétique globale EEG21, en coopération avec les autres commissions régionales. La CEE a fourni une aide méthodologique à la CESAP, à la CEA et à la CESAO pour la mise au point d'un programme de formation à la planification commerciale pour les projets d'efficacité énergétique. Elle a également fourni des conseils concernant les réformes institutionnelles et de politiques et l'établissement de liens directs avec les institutions financières (par exemple banques et fonds d'investissements) à toutes les commissions régionales de manière à les aider à mettre en place des mécanismes pouvant accélérer le développement de marchés auto-entretenus de l'efficacité énergétique.

#### **Indicateurs de succès**

i) Nombre d'experts et de représentants des secteurs public et privé aux niveaux national et local ayant été formés à la création d'un marché de l'efficacité énergétique

##### *Mesures des résultats*

Référence 2010-2011: 80

Objectif 2012-2013: 100

Résultat obtenu: 100

ii) Nombre de propositions de projets d'investissements dans l'efficacité énergétique

##### *Mesures des résultats*

Référence 2010-2011: 16

Objectif 2012-2013: 20

Résultat obtenu: 22

## **Module 4**

### **Promotion et développement des sources d'énergie renouvelables**

#### **Réalisations escomptées**

18. Amélioration du cadre normatif et institutionnel afin de faciliter la création de marchés pour les sources d'énergie renouvelables

#### **Énoncé des réalisations**

19. La CEE a organisé des ateliers d'experts dans le cadre du Forum annuel de l'énergie durable au Kirghizistan en 2012 et en Géorgie en 2013 afin de diffuser les meilleures pratiques et les enseignements tirés concernant l'amélioration des politiques et de la législation nationales en matière d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable.

Ces ateliers ont aidé à surmonter des obstacles institutionnels et financiers préalablement identifiés et ont conduit à la mise au point de projets relatifs à l'énergie renouvelable dans plusieurs pays. Plus de 100 participants venus de 23 pays ont été formés en matière d'élaboration de plans de financement et à la planification commerciale en vue d'élaborer des propositions de projets susceptibles d'être financés. Une liste initiale de 10 propositions de projets comportant des volets relatifs à l'énergie renouvelable a été établie dans le cadre du projet intitulé «Promotion des investissements d'efficacité énergétique pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable» pour être soumis aux institutions financières.

### **Enseignements tirés**

20. L'expérience positive du Programme EE21 dans la région de la CEE a été partagée et promue dans d'autres régions du monde à travers le projet d'efficacité énergétique globale EEG21, en coopération avec les autres commissions régionales de l'ONU. La CEE a notamment aidé la CESA0 à mettre au point au titre du Compte de l'ONU pour le développement la proposition de projet intitulée «Promotion des investissements dans l'énergie renouvelable pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable».

### **Indicateurs de succès**

i) Nombre d'experts ayant été formés à la création d'un marché des sources d'énergie renouvelables

#### *Mesure des résultats*

Référence 2010-2011: 80

Objectif 2012-2013: 100

Résultat obtenu: 100

ii) Nombre de propositions de projets d'investissement dans les sources d'énergie renouvelables

#### *Mesure des résultats*

Référence 2010-2011: données non disponibles

Objectif 2012-2013: 10

Résultat obtenu: 10

## **Module 5**

### **Travaux normatifs à l'intention des producteurs (en amont)**

#### **Réalisations escomptées**

21. Ensemble élargi de recommandations, normes, règles, lignes directrices et outils de la CEE, y compris les systèmes d'étiquetage et de classification et le cadre juridique et directif correspondant pour le développement de l'énergie durable

## A. Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales (CCNU-2009)

### Énoncé des réalisations

22. En 2012 et 2013, le Groupe d'experts de la classification des ressources a poursuivi ses travaux en vue d'élaborer les spécifications pour l'application de la CCNU-2009 nécessaires pour rendre le système opérationnel. À cet effet, il a coopéré avec la Society of Petroleum Engineers (SPE) pour le pétrole et le Committee for Mineral Reserves International Reporting Standards (CRIRSCO) pour les ressources minérales solides. La CCNU-2009 est désormais en conformité avec le modèle du CRIRSCO et le Système de gestion des ressources pétrolières (PRMS)<sup>1</sup> ce qui facilite de manière significative la déclaration des mêmes quantités de ressources soit au titre de la CCNU-2009 soit à celui du modèle du CRIRSCO et du PRMS. Les spécifications ont été approuvées par le Groupe d'experts lors de sa quatrième session en 2013, qui a représenté un tournant dans la mise au point de la CCNU et dans les travaux du Groupe d'experts, et doivent maintenant être approuvées par le Comité de l'énergie durable. Au cours de l'élaboration des spécifications, des demandes de conseils généraux et techniques ont été reçues, à tel point que le Groupe d'experts a décidé que la création d'un groupe consultatif technique serait indispensable pour fournir des orientations et des conseils supplémentaires concernant l'application de la CCNU-2009. Toutes les parties prenantes doivent être assurées que des conseils techniques leur seront fournis et que les éventuelles améliorations apportées à la CCNU-2009 leur seront communiquées en tant que de besoin afin de leur permettre d'adapter et d'améliorer leurs capacités. En 2012 et 2013, le Groupe d'experts a élaboré un projet de mandat pour un tel groupe consultatif technique qui a été approuvé par le Groupe d'experts en 2013 et attend maintenant d'être approuvé par le Comité.

23. Les demandes de conseils généraux et techniques relatifs à la CCNU-2009 étaient au nombre de 10 et ont également été reçues en relation avec EuroGeoSource, projet d'une durée de trois ans cofinancé par l'UE qui a débuté en avril 2010. Ce projet – qui a mis au point le système SIG du site Web EuroGeoSource – est une application multilingue qui permet aux utilisateurs d'identifier des informations géographiques regroupées sur la géoénergie et les ressources minérales des 10 partenaires du projet membres de l'UE, d'y accéder, de les utiliser et de les réutiliser, a décidé de recourir à la CCNU-2009 comme outil d'harmonisation des données relatives aux ressources en énergie et en minerais. Sur les pays participant au projet, trois utilisaient la CCNU-1997 (Bulgarie, Portugal et Roumanie), quatre utilisaient une version basée sur le système de classification russe (Estonie, Hongrie, Pologne et Slovénie) et trois utilisaient le PRMS pour le pétrole et des systèmes nationaux pour les minéraux (Belgique, Danemark et Pays-Bas). La Bulgarie, le Portugal et la Roumanie ont entrepris d'actualiser leur système pour le mettre en conformité avec la CCNU-2009. Le Groupe d'experts a collaboré étroitement avec le coordonnateur de projet et ses membres pendant toute la durée du projet – des exposés sur la CCNU-2009 ont été faits lors d'ateliers sur le projet et le coordonnateur du projet a été invité à décrire l'état d'avancement du projet et à signaler les difficultés rencontrées concernant la CCNU-2009 lors des réunions du Groupe d'experts en 2012 et 2013. Suite à ce projet, les 10 pays sont maintenant mis en correspondance avec la CCNU-2009 ou projettent de la mettre en œuvre directement. Une des questions essentielles pour lesquelles les conseils techniques étaient nécessaires était de savoir comment passer de

<sup>1</sup> Le Système de gestion des ressources pétrolières (PRMS), qui est largement utilisé comme base pour la classification du pétrole, a été approuvé par le Comité directeur de la SPE en mars 2007, ainsi que par les associations suivantes: World Petroleum Council (WPC), American Association of Petroleum Geologists (AAPG), Society of Petroleum Evaluation Engineers (SPEE) et Society of Exploration Geophysicists (SEG).

la CCNU-1997 à la CCNU-2009. Les deux ne sont pas complètement harmonisées, étant donné qu'un certain nombre de modifications ont été apportées afin de mettre la CCNU-2009 en conformité avec le modèle du CRIRSCO et le PRMS. Un document fournissant une mise en correspondance de haut niveau de la CCNU-1997 avec la CCNU-2009 a été établi et présenté au Groupe d'experts en 2012.

24. L'expérimentation de la CCNU-2009 sera cruciale. Des projets pilotes et des études de cas permettent aux utilisateurs potentiels de comprendre comment le système marche et de vérifier qu'il répond à leurs besoins. Ils permettent également de mettre en évidence toute lacune ou difficulté rencontrée dans l'application de la CCNU-2009. Les retours d'information concernant ces essais sont compilés par le Groupe d'experts et seront pris en considération pour toute révision périodique du système, ainsi que pour constituer une base de données d'information permettant de répondre aux futures demandes de conseils techniques. Un projet pilote important entrepris par la Direction norvégienne des hydrocarbures (NPD) a été présenté au Groupe d'experts en 2012 et représente l'essai le plus important à ce jour. Il s'agissait d'appliquer la CCNU-2009 à l'ensemble des ressources pétrolières du pays, ce qui représente un portefeuille de plus de 800 projets. La NPD n'a pas demandé d'aide technique étant donné qu'elle a une compréhension technique approfondie de la CCNU-2009 puisqu'elle a participé de près à son élaboration et à celle des spécifications.

25. Afin de renforcer les capacités, la CCNU-2009 a été présentée et/ou promue au niveau mondial dans 35 conférences et ateliers en 2012 et dans 16 conférences et ateliers durant les huit premiers mois de 2013. 5 ateliers techniques ont été organisés en 2012 et 2013.

26. Des documents relatifs à la CCNU-2009 et au Groupe d'experts peuvent être consultés sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/energy/se/reserves.html>.

### **Enseignements tirés**

27. Pour les pays qui ont appliqué la CCNU-1997, une formation supplémentaire est nécessaire pour expliquer la relation entre la CCNU-1997 et la CCNU-2009 et, en particulier, l'application correcte des spécifications de la CCNU-2009, notamment le modèle du CRIRSCO. Maintenant que les spécifications sont finalisées, et sous réserve de l'approbation par le Comité de l'énergie durable, la CCNU-2009 est opérationnelle. Sa mise en œuvre par les États membres de la CEE et les États n'appartenant pas à la CEE devrait cependant poser trois types de difficultés: administratives, techniques et financières. Au vu de l'augmentation du nombre de demandes de conseils, d'aide technique et d'ateliers nationaux, le manque de crédits est un obstacle grandissant à la mise en œuvre de la CCNU-2009. Des fonds extrabudgétaires sont nécessaires car la mise en œuvre de la CCNU-2009 exige une capacité supérieure à ce que l'on peut raisonnablement attendre de la bonne volonté et des contributions volontaires des membres du Groupe d'experts. Les exposés présentés sur la CCNU-2009 par les membres du Groupe d'experts et le secrétariat lors de conférences mondiales, combinés à des ateliers techniques nationaux, régionaux et internationaux ont servi à renforcer les capacités et à sensibiliser à la Classification-cadre de manière relativement économique. Les ateliers techniques organisés à Bangkok, Mexico et Lisbonne en 2012 et à Genève et Santiago en 2013 ont conduit à des demandes d'assistance pour renforcer les compétences nationales en matière d'application de la Classification-cadre de la part de pays situés à l'extérieur de la région de la CEE. Il est donc nécessaire de coopérer plus étroitement avec les autres commissions régionales. Les essais, les études de cas et les projets pilotes permettent tous aux utilisateurs potentiels de comprendre comment la CCNU-2009 est appliquée en pratique, et fournissent une



précieuse base d'information en vue de répondre aux futures demandes d'assistance technique.

#### **Indicateurs de succès**

i) Nombre de demandes de conseils ou de renforcement des capacités émanant d'États membres en vue de la mise en œuvre de la Classification-cadre de 2009 des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales

#### *Mesure des résultats*

Référence 2010-2011: 3

Objectif 2012-2013: 5

Résultat obtenu: 10

## **B. Exploitation du méthane provenant des mines de charbon**

28. Lors du cycle d'établissement de rapports, le Groupe spécial d'experts sur le méthane provenant des mines de charbon a débuté la mise en œuvre du projet extrabudgétaire sur la sécurité dans les mines de charbon approuvé par le Comité exécutif de la CEE en novembre 2011 et financé par la Fédération de Russie. Des sociétés et des organisations de cinq États membres de la CEE ont montré un intérêt à participer à ce projet. Quatre États membres ont demandé des conseils ou un renforcement des capacités. La mise en œuvre du projet a été provisoirement interrompue en juin 2012, mais devrait reprendre prochainement.

29. Plusieurs autres États membres de la CEE ainsi que plusieurs autres États Membres de l'ONU ont exprimé leur intérêt pour des activités de renforcement des capacités, liées principalement à la mise en œuvre des pratiques optimales de gestion et d'utilisation du méthane dans les mines de charbon. Ces activités sont toujours au stade de projet dans l'attente de l'identification ou du décaissement des fonds nécessaires.

#### **Enseignements tirés**

30. Du fait que le centre de gravité des activités de mise en valeur du méthane provenant des mines de charbon s'est déplacé de la région de la CEE vers d'autres parties du monde, en particulier vers l'Asie orientale, le Groupe spécial d'experts sur le méthane provenant des mines de charbon a pris conscience du fait que la participation de parties prenantes de ces pays était nécessaire. Modifier la portée des travaux de régionale à mondiale fait suite à la décision 222/2011 du Conseil économique et social concernant la diffusion au niveau mondial du Guide des pratiques optimales relatives au méthane provenant des mines de charbon. Le Groupe spécial a fait un premier pas dans cette direction.

#### **Indicateurs de succès**

i) Nombre de demandes de conseils ou de renforcement des capacités émanant d'États membres afin d'élaborer, d'adopter et de promouvoir des normes et règles pour l'exploitation du méthane provenant des mines de charbon

#### *Mesure des résultats*

Référence 2010-2011: données non disponibles

Objectif 2012-2013: 4

Résultat obtenu: 4

## **Module 6**

### **Travaux normatifs applicables au niveau du transit (à mi-parcours)**

#### **Réalisations escomptées**

31. Ensemble élargi de recommandations, règles, normes, lignes directrices et outils de la CEE sur les activités relatives au secteur du gaz naturel et aux formes plus propres de production d'électricité

#### **Énoncé des réalisations**

32. Les études entreprises par le Groupe de travail du gaz n'ont pris fin qu'en 2013, si bien que la mise au point d'instruments normatifs découlant de ces études ne débutera que dans la prochaine période biennale. Il n'y a pas eu de demandes de conseils ou de renforcement des capacités émanant d'États membres afin d'élaborer, d'adopter et de promouvoir des normes et règles pour la mise en valeur du gaz liquéfié et du gaz de schiste.

33. Au cours de la période biennale, la CEE a mis en œuvre le projet du Compte de l'ONU pour le développement intitulé «Atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les techniques perfectionnées d'exploitation des combustibles fossiles». Les principaux bénéficiaires, demandant des conseils ou des renforcements de capacités, étaient les neuf pays visés par le projet: Afghanistan, Chine, Inde, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Ouzbékistan, Tadjikistan et Ukraine. Le projet a aidé les décideurs et les spécialistes dans le domaine des politiques de l'énergie dans les pays bénéficiaires à apprendre comment encourager les investissements étrangers directs dans les technologies modernes d'exploitation des combustibles fossiles. Il a contribué à renforcer leur capacité à absorber des capitaux étrangers à travers, par exemple, l'élaboration d'études de préfaisabilité. Toutes les activités prévues au titre du projet ont été achevées avant le 31 décembre 2012: 9 études de référence nationales, 1 étude de synthèse, 10 études de préfaisabilité, 7 ateliers et la conférence et l'atelier de fin de projet. Ces activités ont réuni des représentants des gouvernements.

34. Presque 600 personnes provenant de plus de 100 organismes gouvernementaux, institutions, des milieux universitaires et des sociétés exerçant leurs activités dans le domaine de l'énergie et de l'électricité ont participé aux ateliers. La conférence finale a, à elle seule, attiré 114 délégués de tous les pays participant au projet, ce qui a aidé à créer de nombreux réseaux formels et informels entre les représentants des pays et d'éventuels investisseurs et fournisseurs de technologies. Des concepteurs d'études de préfaisabilité ont gagné, dans le cadre d'un exercice de formation («apprendre en faisant»), tenu à l'occasion de la conférence finale des investisseurs en novembre 2012 une expérience de première main quant à la façon de présenter de telles études à des investisseurs potentiels et de répondre à leurs questions et préoccupations.

#### **Enseignements tirés**

35. Les études doivent être exécutées suffisamment rapidement et le calendrier d'élaboration d'instruments devrait permettre de produire des résultats en temps voulu.

36. Pour assurer le succès des activités de renforcement des capacités, il est nécessaire d'identifier des partenaires locaux fiables, compétents et motivés qui possèdent une bonne compréhension du sujet et ont de bonnes relations avec les principales parties prenantes. Il doit y avoir un lien évident entre le résultat souhaité, le renforcement des capacités et l'architecture des activités qui sont destinées à produire ce résultat.

37. Il est essentiel de maintenir les canaux de communication avec les partenaires locaux ouverts en permanence. La CEE a maintenu une communication directe et efficace qui a aidé à obtenir des produits de haute qualité – documents d’ateliers, notes d’information, études nationales, études de préfaisabilité, etc.

#### **Indicateurs de succès**

i) Nombre de demandes de conseils ou de renforcement des capacités émanant d’États membres afin d’élaborer, d’adopter et de promouvoir des normes et règles pour l’exploitation du gaz liquéfié et du gaz de schiste

##### *Mesure des résultats*

Référence 2010-2011: données non disponibles

Objectif 2012-2013: 4

Résultat obtenu: -

ii) Nombre de demandes de conseils ou de renforcement des capacités émanant d’États membres afin d’élaborer, d’adopter et de promouvoir des normes et des règles pour la production plus propre d’électricité

##### *Mesure des résultats*

Référence 2010-2011: données non disponibles

Objectif 2012-2013: 4

Résultat obtenu: 9

---